

## **AVIS PUBLIC**

### **DÉROGATION MINEURE**

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 16 mars 2026 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à un bâtiment résidentiel projeté qui portera le numéro 10097, boulevard Saint-Laurent, lequel sera érigé sur le lot 6 705 762 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait, pour le bâtiment projeté, un mode d'implantation non contigu au bâtiment existant situé du côté nord, permettant ainsi une marge latérale de 1,5 mètre entre les deux immeubles au lieu de 0 mètre, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez-vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

**FAIT** à Montréal, le 20 février 2026

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert